



18 AUTOUR DE DUNKERQUE

GRANDE-SYNTHE

Piscine Léo-Lagrange : bientôt la fin du feuilleton ?

Le 23 août 2009, la piscine Léo-Lagrange fermait pour travaux de réhabilitation. Si le planning de chantier de l'ensemble du complexe sportif s'étalait sur treize mois, la piscine, elle, devait rouvrir au mois de mars 2010. Mais un an et demi plus tard, le chantier est au point mort depuis six mois...

Dimanche, dans son discours d'inauguration du Stadium du littoral, c'est sur le ton de l'exaspération que le maire Damien Carême s'est exprimé sur le sujet : « Je n'accepte plus la véritable prise d'otage dont nous sommes l'objet par les entreprises d'entreprises qui nous ont fait perdre 18 mois sur ce chantier. J'utiliserai tous les moyens en ma possession pour que tout le monde retrouve la piscine dans les meilleurs délais ».

Un feuilleton à rebondissements

Les Grand-synthois, qui trouvent le temps long, ont suivi le feuilleton de la piscine depuis le début. Dans le premier épisode, des ouvriers découvrent que depuis sa construction en 1973, le bassin fuyait.

Des milliers de mètres cubes d'eau disparaissaient dans les sous-sols de la piscine parce que la membrane d'étanchéité des rives du bassin n'a jamais été posée. Il était devenu impératif de le rendre étanche, ce qui annonce un premier retard...

Mais l'épisode qui suit va imposer un retard encore plus important : la colle utilisée pour fixer le carrelage du bassin est constituée d'amiante. Il faut donc faire près de mille mètres carrés de carrelage selon un procédé de désamiantage normalisé



Fermée depuis deux ans, la piscine Léo-Lagrange pourrait rouvrir ses portes d'ici un an.

avec des règles sanitaires très strictes. Un appel d'offre doit être lancé, ce qui plombe sérieusement le chantier.

Le troisième épisode s'ouvre lorsque la jeune architecte fait procéder à des études complémentaires du sol. Anne-Sophie Brychocy veut savoir si le bassin a bougé. Son inquiétude est justifiée par les fuites d'eau qui peuvent, en effet, avoir eu une incidence directe sur la construction.

Elle n'a sans doute pas imaginé que s'en suivrait une querelle d'experts qui allait encore bloquer le chantier plusieurs mois. L'am-

« Les points de blocage sont levés et le chantier va pouvoir reprendre. »

biance des réunions de chantier devient délétère au point que les différents participants du chantier ne veulent plus travailler ensemble. Gérard Cormier, adjoint aux Sports, témoigne : « Il n'y avait plus moyen de faire assise les intervenants du chantier autour d'une table, c'était devenu pire

qu'une cour de récréation ».

Au nom de la municipalité, le maire procède alors à de multiples mises en demeure des entreprises, tente de les contraindre à reprendre le chantier, prend conseil auprès d'un cabinet d'avocat et met en place un nouveau mode de fonctionnement des réunions de chantier. Roger Dupont, directeur des services techniques de la ville, reprend le dossier. Il rencontre les entreprises, les bureaux d'études ainsi que la jeune architecte. « Les points de blocage sont levés et le chantier va pouvoir repren-

REPÈRES

Si pour Damien Carême « la longueur de ce chantier pénalise l'OCS natation et water-polo, mais aussi tous les Grand-synthois, et les enfants qui, privés de piscine ne peuvent pas apprendre à nager », le grand public n'est pas le seul à regretter la lourdeur de ce dossier.

Le président du club de natation estime qu'il « faudra entre cinq à sept ans pour revenir au niveau sportif du club avant la fermeture de la piscine ». Et il entame sa troisième saison sans bassin...

dre », annonce-t-il, en juge de paix. Ces derniers jours, avec tous les intervenants, il doit mettre sur le papier un nouveau planning de chantier : « C'est imminent, il faut qu'on se mette bien d'accord. Le document qui sortira sera validé et signé par tout le monde, et il faudra s'y tenir ! ».

« Happy end » ?

Si l'on souffle un peu, en entrevoyant un « happy end » pour bientôt, un nouvel épisode catastrophe n'est pas exclu. Après avoir subi des contraintes de pression d'eau et d'atmosphère très humide pendant une trentaine d'années, le bassin vidé, séché depuis longtemps pourrait avoir bougé et donc ne plus accepter les mêmes contraintes une fois remis en eau et se fissurer. Si Roger Dupont y a déjà pensé, les experts n'en parlent pas pour l'instant... ■ T. F.